

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

19/2/13

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0062154

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GAJJAOUI Rachidou / Massaoui M. Barak

Date de naissance : de 13/8/1966

Adresse : Rue 127 N° 56 oufza Casablanca

Tél. 06.47.46.57.96 Total des frais engagés : 644,70 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tel. : 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

Date de consultation : 12/05/2013

Nom et prénom du malade : Rachidou / Massaoui Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Lombalgie / affection respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



9

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Horioraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/05/24	O.R.D.S F. K.2a		500,00 200,00	Dr. Latifa ABOUJIDA MEDECINE GENERALE ECHOGRAPHIE 241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa Tél. : 05 22 91 56 77 CASA - 20220

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL NEM</i> <i>Mme BENGLOUN NEAM</i> <i>12.01.24</i>	12.01.24	344,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS D'EXPÉDITION

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

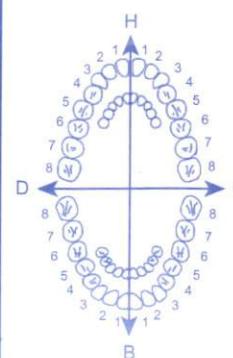
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Latifa Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Médecin - Chef de C.S.U.



GYNÉCOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg

أشكورة لطيفة أبوجيدة
الطب العام

الفحص بالإيكوغرافيا

خريجة جامعة مونبولي (فرنسا)

طبيبة رئيسية لمركز صحي سابق

حاصلة على دبلوم أمراض النساء

جامعة ستراسبورغ (فرنسا)

Casablanca, le 12/02/2024

Messam Rachida

- Zinaskin 45 = 5cp le flir x 10 j. 40,90
 - Vite 1000 = 5cp matru 5cp midi x 10 j. 15,30
 - Lovanic 500 = 5cp flj x 7 j. 139,50
 - Prédni 20 = 3cp le matru x 7 j. 40,00
 - Kaled 20 = 5cp le flir x 7 j. 30,00
 - Apixol = 5càs x 3 j. 49,00
- 344,70

Dr. LATIFA ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

ZINASKIN® 45 mg

RPU 40DH90

EXP 06/2026
LOT 10058 69

20 comprimés effervescents

LOT 230963
EXP 02/2026
PPV 30.00 DH

Lot: 230791
À consommer
avant le: 09/2026
PPC: 79,00 DH

PPV 15DH30
PER 07/26
LOT M2499

PPV 15DH30
PER 07/26
LOT M2489

139,50

Docteur Latifa Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Medecin - Chef de C.S.U.



الدكتورة لطيفة أبو جيدة
الطب العام

الفحص بالإيكوغرافيا

خريجة جامعة مونبولي (فرنسا)

طبيبة رئيسية لمركز صحي سابقا

حاصلة على دبلوم أمراض النساء

جامعة ستراßبورغ (فرنسا)

GYNECOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg

Casablanca, le

12/05/24
Note d'honneur

Reçu de Mme Rachida Massaoui

la somme de 200 Dhs (Deux cent)
faire d'échographie abdominale.

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE

241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05.22.91.56.77 - CASA - 20221

Facture
Echo graphie

R ABOUJIDA LATIFA
241.BD OUED TANSIFT
OULFA- CASA

Casablanca le 12/01/24

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

- Foie homogène de taille normale, de contours réguliers
- Vésicule biliaire non vue (cholécystectomisée)
- Tronc porte et voie biliaire principale libres et de calibre normal.
- Absence de dilatation des voies biliaires intra hépatiques.
- Veines sus-hépatiques de calibre normal.
- Les deux reins sont de taille normale, de contours harmonieux, bien différenciés. rein droit siège d'une formation kystique polaire inférieure de 65
- Rate homogène de taille normale.
- Pancréas de taille normale.
- Absence d'ascite.
- absence d'adénopathie profonde.

Au total : échographie abdominale sans anomalie.

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

